

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Janvier 2021

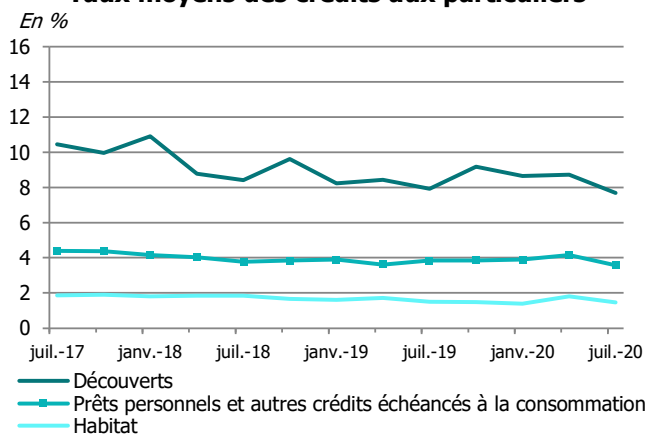
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

3^E TRIMESTRE 2020
BAISSE GÉNÉRALISÉE DES TAUX D'INTÉRÊT

- Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** a diminué à 3,58 %. Le nombre de ces financements, qui avait chuté au deuxième trimestre avec le confinement, est reparti en forte hausse.
- De même, le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'est replié à 1,45 %. La demande qui s'était maintenue au deuxième trimestre a légèrement progressé. Le montant moyen des crédits immobiliers a atteint 140 000 euros, pour une durée moyenne d'environ 21 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des **découverts** s'est également contracté, à 7,69 %.
- Les taux moyens appliqués en Martinique sont proches de ceux observés au niveau national s'agissant des crédits à l'habitat et des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation. En revanche, l'écart reste important sur les découverts.

Caractéristiques des nouveaux crédits

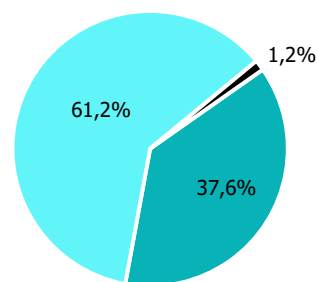
Taux moyens des crédits aux particuliers



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



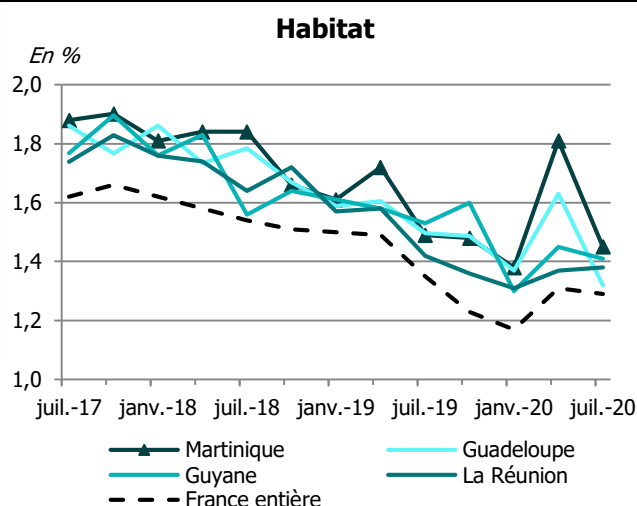
■ Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
■ Habitat
■ Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

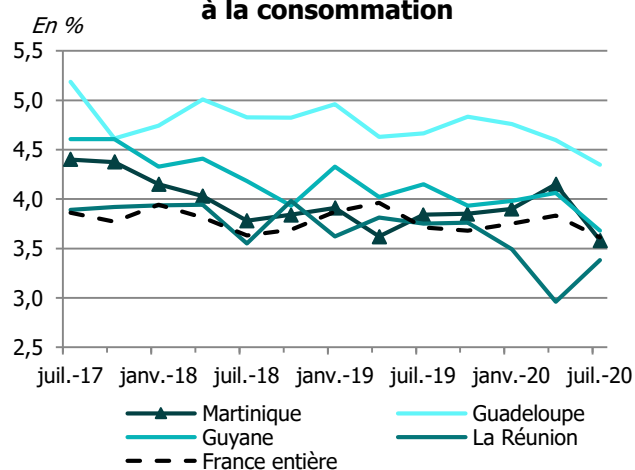
	Taux moyens débiteurs en %	juil.-19	oct.-19	janv.-20	avr.-20	juil.-20	Variations (pdb*)	
							1 an	1 trim
Martinique	Découverts	7,93	9,18	8,65	8,72	7,69	-24	-103
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,84	3,85	3,90	4,15	3,58	-26	-57
	Habitat	1,49	1,48	1,38	1,81	1,45	-4	-36
France entière	Découverts	5,50	5,54	5,48	5,94	4,98	-52	-96
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,71	3,68	3,75	3,83	3,61	-10	-22
	Habitat	1,35	1,23	1,17	1,31	1,29	-6	-2

* point de base

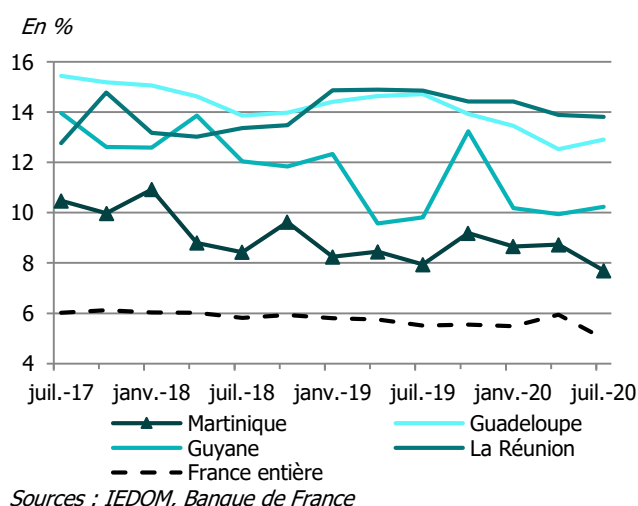
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Découverts



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par les montants des crédits (de même pour les durées moyennes, qui sont pondérées par les montants des crédits).

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : janvier 2021 – Dépôt légal : janvier 2021 – ISSN 2679-0823